



Vivre en Gironde

Bordeaux à l'heure de la sobriété énergétique

Lors de sa conférence de presse de rentrée, le mercredi 14 septembre, le maire de Bordeaux, Pierre Hurmic, a détaillé les mesures prises pour limiter la hausse de la facture énergétique de la ville.

« **D**'ici 2026, Bordeaux ambitionne de passer son autonomie énergétique de 7 à 41 %, en réduisant ses consommations et en produisant sa propre énergie », annonce Pierre Hurmic lors de sa conférence de presse de rentrée, le mercredi 14 septembre, dans les salons de l'hôtel de ville. Et le maire de Bordeaux de détailler une série de mesures tandis qu'à consommation égale, avec la hausse du coût du gaz et de l'électricité, la facture énergétique de la Ville pourrait grimper de... 20 millions d'euros.

Premier levier : l'éclairage nocturne, qui représente environ 40 % de la facture d'électricité de la ville. Bordeaux éteindra 55 % de son éclairage public la nuit, de 1h à 5h du matin, à partir de janvier prochain. Une extension de cette amplitude horaire sera prochainement mise en débat avec les autres communes de la métropole. Les secteurs concernés seront définis dans les semaines à venir, mais le cœur de ville ne devrait pas être concerné. Les mises en lumière des monuments seront aussi revues à la

baisse, à l'exception des sites emblématiques comme le Grand Théâtre, le palais de la Bourse, la porte Dijaux ou le monument aux Girondins. La Ville va également réduire sa consommation de chauffage, en abaissant la température à 19 degrés dans les écoles, les établissements culturels et les services municipaux, et à 20 degrés dans les crèches et les établissements accueillant un public fragile. Avec ces mesures, la Municipalité table sur des économies substantielles, de l'ordre de 3 millions d'euros, pour 20 % de consommation en moins.

Gagner en autonomie

Elles s'accompagnent d'une volonté pour la Ville de produire sa propre énergie. Pour gagner en autonomie, quatre réseaux de chaleur urbains (Saint-Jean Belcier, Mériadeck, Plaine de Garonne Energie et Grand Parc) alimenteront Bordeaux à court terme. « Grâce au réseau de chaleur du Grand Parc, 86 % des besoins thermiques seront produits à partir d'énergies locales et renouvelables. Cette installation viendra alimenter notamment la piscine du Grand Parc en





Pierre Hurmic a annoncé que l'autonomie énergétique de la Ville de Bordeaux passera de 7 à 41 % d'ici 2026.

Ph Ugo Amez

2024 », explique Pierre Hurmic, qui signale aussi que dix installations photovoltaïques seront livrées d'ici fin 2023, en plus des dix-neuf actuellement en fonctionnement. D'autres projets de ce type sont en cours pour équiper la Base sous-marine, le Casino, le Palais des congrès et cinq écoles d'ici la fin de la mandature. « Ce déploiement per-

mettra de couvrir 27 % de la consommation annuelle d'électricité de la ville », assure le maire de Bordeaux.

Dans le même temps, Pierre Hurmic demande à l'État la mise en place d'un bouclier tarifaire « pour accompagner les collectivités les plus impactées par la hausse du coût de l'énergie et les aider à assurer au mieux les services publics

du quotidien ». Il indique également que les Bordelais peuvent désormais solliciter un accompagnement auprès de la Métropole pour améliorer la performance énergétique de leur logement, jusqu'à 13.300 euros d'aides pour la rénovation énergétique et 1.500 euros pour la production d'énergie renouvelable. « L'objectif est de

rénover chaque année 11.500 logements dans la métropole », rappelle-t-il.

« Ville apaisée »

Deux ans après son élection, Pierre Hurmic persiste et signe : « Face à la crise climatique et énergétique, Bordeaux confirme sa trajectoire », notamment celle d'« inventer la ville post-carbone... Nous n'avons pas attendu la hausse des températures pour travailler sur l'autonomie énergétique des bâtiments ou végétaliser la ville ». Parmi les autres annonces à retenir, celle de voir 100 % des 115 cours d'école végétalisées en dix ans, pour un investissement total de 18 millions d'euros, et 80 % des rues d'écoles dédiées aux piétons d'ici 2026. Un exemple parmi d'autres qui illustre le concept de « ville apaisée », défendu par le maire, qui selon lui porterait ses fruits : « La ville apaisée, c'est moins 10 % de trafic routier en 2022 par rapport à 2019. Et une pollution sur les boulevards, où la pratique du vélo a augmenté de 75 %, qui a baissé de 30 % en trois ans ».

Guillaume PANTAIGNAN